



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 31 janvier 2025

La TREMBSL présente ses priorités pour l'année 2025

Réunis à Mont-Joli, les membres de la TREMBSL profitent de cette occasion pour présenter leurs dossiers prioritaires pour l'année 2025 ainsi que les demandes budgétaires formulées au ministre Éric Girard et à la ministre Geneviève Guilbault pour le financement du transport collectif.

En ce début d'année 2025, la TREMBSL annonce qu'elle accordera une vigilance accrue à certains sujets d'importance pour la communauté régionale bas-laurentienne.

Le maintien des services de santé sur tout le territoire : une priorité pour la TREMBSL

Les élu-es veulent s'assurer que Santé Québec Bas-Saint-Laurent respectera son engagement de ne pas réduire ses services sur le territoire, malgré l'exigence imposée d'éliminer un déficit de 34 M\$ d'ici le 31 mars 2025.

Le développement de la mobilité durable au Bas-Saint-Laurent : au cœur des priorités régionales

La TREMBSL a déposé un [mémoire sur le financement du transport collectif](#) au ministre Éric Girard et à la ministre Geneviève Guilbault, dans le cadre des consultations budgétaires 2025-2026. Dans ce mémoire, **les élu-es municipaux rappellent que tous les milieux, urbains et ruraux, aspirent à la mobilité durable.**

Le mémoire de la TREMBSL fait le constat que les financements disponibles actuellement en transport collectif sont insuffisants et inadéquats, ce qui cause une situation d'iniquité où les régions rurales sont désavantagées. Il propose ensuite des solutions au gouvernement, dont l'adaptation de ses programmes de financement, pour mieux répondre aux besoins des communautés rurales.

« Le calcul du financement versé au transport collectif ne tient pas compte du nombre de kilomètres parcourus, ce qui désavantage les milieux ruraux qui ont de vastes superficies habitées à faible densité. Dans la MRC de La Matanie, certains trajets couvrent près de 50 km plus d'une fois par jour. Cette réalité doit être prise en compte dans le calcul de la subvention pour nous permettre de desservir l'ensemble de la ruralité. »

Gérald Beaulieu – préfet de la MRC de La Matanie et membre de la TREMBSL

À propos du financement de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent, la TREMBSL maintient son refus de recourir à une taxe sur l'immatriculation des véhicules, puisque celle-ci s'avère nettement plus lourde fiscalement qu'une majoration de la taxe sur les carburants. Le mémoire de la TREMBSL propose toutefois au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'explorer d'autres solutions pour répondre aux besoins de la Régie, dont celle de bonifier et de réviser ses programmes de financement afin d'accroître la part dévolue aux milieux ruraux.

« Si le gouvernement ne souhaite pas partager le champ fiscal de la taxe sur les carburants avec notre région, alors on demande qu'il propose une mesure de financement adaptée à notre réalité et aux besoins d'interconnexion sur nos territoires. La ruralité représente 30 % de la population québécoise, mais elle reçoit 6 % du financement en transport collectif. Le rehaussement des financements et la révision de cette répartition offrirait déjà certaines réponses à nos besoins. »

Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste et président de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent

La sécurité routière au Bas-Saint-Laurent : un enjeu sous surveillance

Les élu-es sont préoccupés par le taux élevé d'accidents routiers dans la région et les risques pour les 16-21 ans, qui sont surreprésentés dans les taux de mortalité par accident. L'installation de photo-radars sur les routes plus accidentogènes et l'ajout de voies de dépassement sur l'autoroute 20 font partie des demandes de la TREMBSL.

Le recul des investissements en culture au Bas-Saint-Laurent préoccupe sérieusement les élu-es municipaux

Les financements du ministère de la Culture et des Communications (MCC) aux 8 MRC et aux 7 villes de la région pour leurs ententes de développement culturel 2025-2027 sont en baisse considérable. Au total, la région compte un manque à gagner de 1,3 M\$. Ce désengagement gouvernemental risque de mettre en péril une part importante de l'offre culturelle locale et régionale.

« Nous sommes très inquiets des impacts qu'auront ces réductions sur le maintien des ressources et services de loisirs et de culture offerts à nos communautés. Le milieu municipal se mobilise et il maintient sa part de financement dans les ententes, mais il ne peut pas compenser le désengagement gouvernemental. Un réinvestissement sera demandé par la TREMBSL. »

Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : [Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent](#)

Pour informations et entrevues :

Sophie Duchaine, coordonnatrice

581-246-0438 / sduchaine@crdbsl.org